



Licenciée éco, mais recrutement en cours sur autre site

Par **Micmique**, le **03/07/2013** à **15:31**

Bonjour à tous,

Voici ma situation : licenciée économique au 31 octobre 2013 pour fermeture de site, le groupe vient de faire paraître une annonce pour un recrutement sur un poste 100% identique au mien, mais sur un autre site (en Suisse), en mentionnant sur l'annonce qu'il s'agit d'une création de poste et que personne ne l'occupe à ce jour.

Je n'ai pas été consultée personnellement dans la cadre de l'obligation de reclassement et/ou d'une proposition de mutation par exemple, mais l'annonce m'est parvenue par e-mail ainsi qu'à d'autres destinataires.

Sachant que le motif économique a déjà largement été contesté et démontré injustifié par nos représentants du personnel et leurs avocats, pensez-vous qu'une démarche aux prud'hommes puisse m'être avantageuse au vue des éléments ci-dessous qui viennent de s'ajouter ?

En vous remerciant,
Micmique

Par **P.M.**, le **03/07/2013** à **16:51**

Bonjour,

L'obligation de reclassement se situe au niveau du groupe y compris sur des postes à l'étranger si vous n'en avez pas refusé par avance de telles propositions mais je ne peux pas préjuger de la décision du Conseil de Prud'Hommes même s'il semble que l'employeur ait manqué à ses obligations...

Par **Micmique**, le **03/07/2013** à **17:33**

Je vous remercie